

Sujet : PC 05135621 B0004 SAS CPES - Lac de Cloyes 1 - BR_1520_2021

De : dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcom-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>

Date : 13/01/2022 à 10:11

Pour : "geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr" <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Votre projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Matignicourt-Goncourt (51) transmis par courrier en date du 13 décembre 2021, ne présente pas une gêne avérée pour les armées.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Adjudant-Chef MATHIEU Bruno

Sous-Direction Régionale de la Circulation Aérienne Militaire Nord

Division Environnement Aéronautique

DSAE/DIRCAM/SDRCAM-NORD/DEA

Base aérienne 705 – Cinq Mars la Pile – RD 910

37076 TOURS CEDEX 02

Tél : 0245341487 / PNIA : 862271487

bruno.mathieu@intradef.gouv.fr

cid:image00:

Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire nord